

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26050511***

le,

Déposé / Reçu le**13 AVR. 2026****Greffé
au greffe du tribunal de l'entreprise****N° d'entreprise : 0450 737 422****Nom****(en entier) : LA FLEUR DU PAIN HOLDING****(en abrégé) :****Forme légale : société anonyme****Adresse complète du siège : avenue de Rusatira 7, 1083 Ganshoren****Objet de l'acte : Résolutions écrites de l'actionnaire unique - Résolutions écrites unanimes
du conseil d'administration****Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 18 mars 2026 :****"1. L'Actionnaire prend acte et accepte, pour autant que de besoin, la démission de :**

- Monsieur Laurent RICHARD ;
- Monsieur Amaury RICHARD ;
- Madame Audrey RICHARD ;
- Madame Cloé RICHARD ;

(les « Administrateurs Démissionnaires »)**de leurs mandats d'administrateurs de la Société, avec effet au 18 mars 2026. Une copie de leurs lettres de démission est jointe aux présentes résolutions.****2. [...]****3. L'Actionnaire nomme en qualité d'administrateurs de la Société avec effet à ce jour et pour une durée de six années :**

- LEVAIN BELGIQUE, identifiée ci-dessus, laquelle désigne comme représentant permanent chargé de l'exécution de ce mandat en son nom et pour son compte Monsieur Michael DAWIDOWICZ ;
- Monsieur Frédéric LALOS.

[...]**4. L'Actionnaire donne procuration spéciale à Monsieur Julien TONDREAU et Monsieur Lionel PEETERS, avocats, dont les bureaux sont situés Avenue de Sumatra 41, à 1180 Uccle, avec possibilité de substitution, pour le dépôt de ces résolutions au greffe du tribunal de l'entreprise compétent en vue de leur publication aux annexes au Moniteur belge."****Extrait des résolutions écrites unanimes du conseil d'administration du 18 mars 2026 :****"1. Première résolution – Démission de la personne déléguée à la gestion journalière****Le conseil d'administration prend acte et accepte, pour autant que de besoin, la démission de :**

- Monsieur Laurent RICHARD

de son mandat de personne déléguée à la gestion journalière de la Société, avec effet au 18 mars 2026. Une copie de sa lettre de démission est jointe aux présentes résolutions.**2. Deuxième résolution – Délégation de la gestion journalière de la Société****Le conseil d'administration délègue, à l'unanimité, la gestion journalière de la Société avec effet à ce jour et pour une durée de six années à :**

- LEVAIN BELGIQUE SA, laquelle désigne comme représentant permanent chargé de l'exécution de ce mandat en son nom et pour son compte Monsieur Michael DAWIDOWICZ.

3. Troisième résolution – Procuration**Le conseil d'administration donne à l'unanimité procuration spéciale à Monsieur Julien TONDREAU et Monsieur Lionel PEETERS, avocats, dont les bureaux sont situés Avenue de Sumatra 41, à 1180 Uccle, avec possibilité de substitution, pour le dépôt de ces résolutions au greffe du tribunal de l'entreprise compétent en vue de leur publication aux annexes au Moniteur belge."****Lionel PEETERS, mandataire**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/04/2026 - Annexes du Moniteur belge